

de ces réunions, auxquelles ont pris part des représentants du Gouvernement, on se demande, à pareille époque où il est si important d'économiser de toutes les façons, si l'on ne devrait pas considérer quelle est au juste la valeur de certaines de ces conférences, et si à certaines d'entre elles, il est juste que le Gouvernement se fasse représenter.

Il ne suffit pas de dire que seulement une ou deux personnes ont assisté à certaines de ces conférences ou qu'elles ont eu lieu à des endroits relativement peu éloignés. Dans d'autres circonstances, les délégués étaient très nombreux et ils sont allés très loin. Ces conférences n'avaient pas toutes une grande importance en ce moment. Peu importe le nombre de délégués ou la distance parcourue, ce qui compte c'est le principe en jeu, l'exemple qu'on donne à la population du besoin véritable d'économie. Il faudrait économiser chaque fois que la chose est possible. C'est pourquoi, je me demande s'il convient, en période de crise comme celle que nous traversons, que le Gouvernement envoie un représentant au congrès international des fabricants de chocolat et de cacao, à Lausanne, ou encore à une réunion du conseil d'administration et à la conférence sanitaire du bureau pan-américain, dans la République dominicaine, ou bien à la société de la paléontologie des vertébrés et à la société de paléontologie, à Washington, ou encore à la troisième réunion de la fédération mondiale de l'hygiène mentale, à la troisième réunion du congrès mondial de cardiologie, ou à la réunion tenue à Paris en vue d'étudier les problèmes relatifs à la fièvre aphteuse.

Je n'ai mentionné que quelques-unes des conférences sur des questions qui, semble-t-il, intéressent peut-être davantage les organismes professionnels compétents ainsi que les entreprises commerciales. Pour ce qui est des réunions portant sur l'hygiène et plus particulièrement sur les questions précises qui relèvent des gouvernements provinciaux, j'estime qu'elles sont plutôt du ressort des autorités provinciales. Quiconque examinera soigneusement le rapport constatera, j'en suis sûr, qu'en bien des endroits il faut établir une distinction entre les fonctions du gouvernement et celles des organismes professionnels ainsi que des entreprises commerciales intéressées. Je souligne, cependant, que je ne mets nullement en doute la compétence ni le statut des délégués. A la conférence sur la cardiologie, par exemple, le délégué était un des plus illustres spécialistes du continent. Pour ce qui est de l'hygiène mentale, il y avait là un représentant tout à fait compétent. Selon moi, l'habitude d'envoyer des représentants du gouvernement à toutes les conférences,

sous prétexte qu'indirectement et d'une façon imprécise il en résultera quelque avantage, jure avec la nécessité des retranchements et ne tient pas compte de ce que les grandes associations professionnelles et commerciales, qui s'intéressent à ces questions et problèmes, —celles qui fabriquent des chocolats et autres denrées de ce genre, par exemple,— ne manqueront pas de se faire représenter à ce genre de réunion.

Puis j'aborde un sujet dont il est question à la page 49 du rapport du ministère. Il s'agit ici d'une question qui fait, depuis quelque temps déjà, l'objet de la discussion et qui, à mon avis, mérite une déclaration complète, claire et définitive de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le rapport dont j'ai parlé traite des émissions sur ondes courtes du service international de Radio-Canada. Ce service, je n'en doute pas le moins du monde, joue un rôle utile dans la lutte idéologique qui se poursuit actuellement de par le globe. D'autre part, il y a lieu de se rappeler qu'outre les autres initiatives de cette nature, le budget prévoit expressément \$1,928,600 pour le service international d'émissions sur ondes courtes. Même en ces jours de grosses dépenses, ce n'est pas là une bagatelle. Ce qui m'inquiète encore plus, c'est le degré de contrôle que le ministère des Affaires extérieures exerce sur cette partie de l'activité radiophonique.

Certaines de ces émissions ont suscité de vives critiques. Naturellement, le ministre ou son ministère peuvent difficilement intervenir dans une question de ce genre. Ne serait-ce qu'à cause des difficultés de langage, il est bien difficile de surveiller et de contrôler les émissions diffusées en quatorze langues, dont bon nombre sont spécialement dirigées sur des pays situés derrière le rideau de fer.

Je ne voudrais pas un instant compter pour rien les difficultés qu'éprouvent le ministre et ses adjoints à contrôler ce qui se passe ici. D'autre part je reste persuadé qu'il faudrait nous donner des renseignements bien plus complets en ce qui concerne les accusations précises portées depuis quelque temps par des personnes sérieuses, selon lesquelles ces émissions manifestent envers le point de vue communiste une certaine sympathie, et que des hommes dont les contacts avec les communistes sont bien connus, restent mêlés à une certaine partie de cette activité radiophonique. Je ne soulèverais pas la question n'était que ces accusations ont été portées par des personnes sérieuses et que certains renseignements que j'ai obtenus par ailleurs m'inclinent fort à croire qu'il y a beaucoup de vrai dans tout ce qu'on avance.